

INFO n. 1/2018

ACTIONS SOCIALES

Chers amis, chers collègues,

A distance de huit mois de la constitution du nouveau Comité, le moment est venu de vous informer des objectifs et du programme de travail de ses membres.

Ce premier article vous informe sur les actions entreprises depuis septembre dernier par l'équipe chargée des Actions Sociales.

En ayant une pensée particulière pour les plus "anciens", parfois dépassés par les technologies, nous avons privilégié l'utilisation du bon vieux papier. Les plus "branchés" retrouveront bien sûr l'article aussi sur le site de notre section !

Objectifs et programme de travail du Comité en matière d'actions sociales

Le constat de nos bénévoles qui rencontrent régulièrement nos pensionnés plus dans le besoin ou leurs familles, nous a amené à organiser un tour de table avec les assistantes sociales de la Commission, du Parlement Européen, de la Cour de Justice et de la Cour des Comptes.

Cet échange d'information a eu lieu le 26 septembre 2017. Il a été particulièrement constructif car il a permis d'identifier et d'établir un ordre de priorité des actions que le Comité a décidé d'entreprendre, à savoir :

- A. Aide pour les actes essentiels de la vie au domicile
- B. Développement du Bénévolat
- C. Rappel sur les aides de proximité disponibles pour tous les résidents au GD Luxembourg
- D. Edition d'un VADEMECUM pour guider au mieux les pensionnés.

A. Aide pour les actes essentiels de la vie à domicile

Un nombre important de pensionnés préfèrent continuer à vivre chez eux tout en nécessitant d'une aide à domicile pour les actes essentiels de la vie, qui peut aller de légère à modérée.

Ne pouvant pas adhérer à la couverture assurance dépendance de la CNS, nous avons entrepris plusieurs démarches auprès de l'AIACE International, du PMO des Chefs d'Administration et du CGAM, pour les sensibiliser sur la discrimination de traitement de nos pensionnés, qui tout en ayant la résidence à Luxembourg sont

exclus du système national luxembourgeois. Il faut savoir que cela n'est pas le cas pour les pensionnés qui ont leur résidence dans les pays limitrophes au Grand-Duché, dans les pays scandinaves ou du bassin méditerranéen.

Après avoir pris acte qu'à ce stade il n'y a pas la volonté de toucher au Statut, c'est à une révision des DGE que nous visons. Le RCAM couvre seulement les dépendances graves ou d'handicap grave (échelle de Barthel 1 à 4 sur 10) alors que nous nous battons afin qu'elle puisse être élargie aux prestations liées à la dépendance modérée, indépendamment du seuil de revenu du pensionné.

Nos démarches ont contribué à rouvrir le débat sur la dépendance au sein de différentes enceintes administratives et une réunion ad hoc est prévue prochainement au CGAM.

Nous avons aussi rencontré des responsables de certains réseaux d'aide à la personne avec lesquels il serait possible d'établir des Conventions ou des accords pour des tarifs préférentiels sur des prestations pas couvertes par le RCAM.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ces dossiers.

B. Développement du Bénévolat

Le rôle des membres du Comité et de nos bénévoles est d'apporter aide et assistance au pensionné et conjoint survivant (membre ou pas de l'AIACE) qui réside au GD de Luxembourg. Les aides apportées par les bénévoles sont de différents types:

- aide administrative pour remplir les documents de la Caisse de Maladie,
- accompagnement chez le médecin ou à l'hôpital pour les examens;
- visites à domicile, dans les cliniques et maisons de repos,
- aide au choix d'une maison de repos, etc
- contact amical,
- support informatique en général.

Les demandes d'aides sont signalées directement à notre section ou nous parviennent par les assistants sociaux de l'Institution d'appartenance du pensionné.

S'il est vrai que nous faisons notre possible pour répondre aux demandes d'aides administratives ou informatiques, il nous est plus difficile de faire face totalement aux besoins d'accompagnement et de compagnie aux pensionnés confrontés à un état d'isolement à domicile ou en maison de repos, compte tenu du nombre trop limité de nos volontaires.

Pour pallier cette carence il nous est possible d'obtenir une assistance de bénévolat gratuite par la Croix Rouge Luxembourgeoise (IRIS) ou par la Caritas (sous réserve du besoin justifié par un médecin). Après évaluation par une assistante sociale de

l'association, le pensionné est assisté à cadence hebdomadaire par un(e) bénévole attiré(e) qui se charge de restimuler, recréer un lien social, d'assurer des sorties et autres. Le réseau de ces associations s'étend à toutes les communes du Grand Duché.

N'hésitez donc pas à nous signaler tout pensionné qui aurait besoin d'un tel accompagnement régulier en téléphonant ou écrivant à Mme Silvia DANISOVSKA, qui assure les contacts avec le Comité Tél. 4300-22171 silvia.danisovska@europarl.europa.eu

Dans la poursuite des actions de bénévolat, le représentant de notre section au CAS-Luxembourg a été sollicité de faire partie d'un Groupe de Travail chargé d'élaborer des pistes de réflexion dans le cadre de l'élargissement de son mandat.

Parmi les activités de bénévolat à développer et à promouvoir, ont été identifiées :

- **Le bénévolat interne** (aux Institutions) qui viserait à améliorer la cohésion intergénérationnelle (avec l'aide de l'AIACE) par la mobilisation des actifs et anciens dans l'entraide.

Les bénévoles actifs viendraient en aide aux anciens pour les remboursements des frais médicaux, pour le suivi de dossiers administratifs complexes, pour le support informatique, pour la compagnie des personnes isolées, etc.

Les bénévoles pensionnés viendraient par contre en aide aux actifs pour l'hébergement de stagiaires, pour la garde occasionnelle d'enfants malades, pour des leçons ponctuelles de rattrapage, etc)

- **Le bénévolat externe** visant une meilleure participation et intégration dans la société locale.

Ces échanges intergénérationnels seraient facilités par la plateforme interinstitutionnelle **LUXWEB** <https://myintracomm.ec.testa.eu/net/luxweb> basée sur MyIntracomm dont l'accès est maintenant accordé aussi aux pensionnés, avec le même EU login utilisé pour l'accès au RCAM.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des dossiers.

C. Rappel sur les aides de proximité disponibles pour tous les résidents au GD Luxembourg

Nous avons constaté surtout parmi les pensionnés plus anciens, le souhait d'un rappel des aides de proximité disponibles auprès des communes au Luxembourg.

Cette liste ne se veut nullement exhaustive mais se propose de donner un aperçu des services auxquels les pensionnés peuvent faire appel à domicile et de fournir quelques adresses utiles. Certains organismes sont subventionnés par les pouvoirs

publics, d'autres non. Dans certains, les tarifs peuvent varier selon les revenus. Il est indispensable de se renseigner sur les tarifs avant de faire appel à un service.

1. Aide familiale, soins à domicile/garde malade

1.1 Stëftung Hëllef Doheem (<http://www.shd.lu>)

Tél. 40.20.80

La fondation Hëllef Doheem offre un service nommé « Senior Plus » dans le cadre duquel elle propose des conseils individuels selon votre situation de vie, vous permettant de rester longtemps chez vous.

1.2 Help (<http://www.help.lu>)

Tél. 26.70.26

Cette association propose des mesures d'accompagnement des personnes dépendantes ou fragilisées par leur état de santé, pour qu'elles puissent continuer à vivre à domicile en conservant une qualité de vie répondant à leurs attentes.

1.3. Camille (<http://www.camille.lu/>)

Tél. 26.54.48

Cette organisation propose de l'aide à toute personne dont les capacités physiques et/ou psychologiques sont altérées de manière temporaire ou permanente et dont l'entourage ne peut pas forcément assumer seul les difficultés qui peuvent entraver l'autonomie et le maintien à domicile.

Ces associations, qui sont toutes agréées, proposent, notamment, les types d'aide suivant :

- **aide familiale** : Personne qui peut pourvoir aux petits travaux ménagers quotidiens (cuisine – entretien - linge) pour assister et si nécessaire remplacer le/la responsable du foyer;

- **aide socio-familiale**: Personne qui vous aide pour vos travaux ménagers, pour vos soins d'hygiène, pour préparer les repas, pour faire vos courses.

- **soins à domicile/garde malade**: Les soins à domicile/garde malade interviennent auprès de personnes ayant besoin de soins médicaux ou infirmiers, éventuellement toilettes pour personnes dépendantes.

Les aides de type familial et/ou socio-familial ne reçoivent aucun remboursement ou participation du RCAM. Dans certaines conditions, une aide de l'institution d'appartenance du retraité peut être envisageable.

Les soins à domicile/garde malade, par contre, peuvent faire l'objet d'une participation ou remboursement du RCAM suivant autorisation préalable de celui-ci.

2. Autres aides et assistance de la vie quotidienne (+60 ans)

2.1 PROACTIF asbl (<http://www.proactif.lu/>)

Tél. 27.33.44.750

Cette association propose une vaste gamme de services et a négocié dans le cadre du Service senior des tarifs spéciaux avec plusieurs communes. Ainsi, les personnes âgées de +60 qui habitent les communes de Betzdorf, Frisange, Hobscheid, Koerich ou la Ville de Luxembourg peuvent faire appel à cette association pour effectuer des petits travaux d'entretien afin de leur permettre de vivre aussi longtemps que possible dans leur foyer. L'association propose :

- **Volet Accompagnement** - aide dans la vie quotidienne : faire des achats, passage chez le médecin, à la pharmacie, à la banque, à l'administration communale, au cimetière etc.

15€/h + 3€ forfait déplacement + 0.58€/km pour la Ville de Luxembourg. Si vous êtes résident d'une des autres communes mentionnées au premier paragraphe vérifiez le tarif auprès de votre commune.

- **Volet Manuel**

travaux à l'extérieur de votre habitation: arrosage fleurs et pelouse, ramassage feuilles mortes, nettoyage alentours, déneigement, salage.

Travaux à l'intérieur de votre habitation : remise en fonction d'une serrure, réparation d'un robinet, remplacement ampoules, déblayage de la cave ou du grenier.

15€/h + 3€ forfait déplacement pour maximum 2 heures pour la Ville de Luxembourg. Si vous êtes résident d'une des autres communes mentionnées au premier paragraphe vérifiez le tarif auprès de votre commune.

2.2 CROIX DE MALTE

Tél. 44.49.79

<https://ordredemalteluxembourg.org>

Assure le transport de malades, s'occupe du home-sitting, de la livraison de médicaments à domicile, effectue des courses ainsi que des travaux de proximité.

3. Mobilité

3.1 CARTE DE STATIONNEMENT POUR PERSONNES HANDICAPEES OU A MOBILITE REDUITE

La carte de stationnement, strictement personnelle, est disponible pour les personnes qui se déplacent à l'aide de béquilles, chaise roulante, qui sont aveugles ou malvoyantes.

Le formulaire est à demander au Ministère du Développement durable et des Infrastructures et il comporte un volet à faire remplir par le médecin traitant www.mt.public.lu

Tél. 2478-4464

2478-4400

2478-4459

ou bien auprès de INFO-HANDICAP

Tél.366 466-1

3.2 ADAPTO www.adapto.lu

Tél. 23.62.62.00 ou gsm 691 456 200

Service occasionnel spécifique de transport de personnes handicapées ou à mobilité réduite qui disposent du macaron remis par le Ministère du Développement Durable et des Infrastructures (MDDI).

Service disponible le vendredi et samedi de 7h00-24h00 et du dimanche (ou jour de fête) au jeudi de 7h00-22h00

A réserver au moins 1 jour ouvrable à l'avance

A/R même jour 8 € ; 5€ trajet simple (max 15 fois/mois) l'accompagnateur paie le même tarif

3.3. FLEXI-LUX asbl

Tél gratuit 8002 20 20 45

Pour toute personne désirant se déplacer de façon spontanée et flexible sur le territoire des communes de Bettembourg, Esch, Mersch, Roeser, Walferdange, Rumelange, Sanem, Garnich, Koerich, Steinfort, Contern. On vient vous chercher chez vous, on vous conduit à l'adresse de votre choix et si vous le désirez on vous ramène chez vous. Le transport de fauteuils roulants est possible.

Service disponible du lundi au vendredi de 5h45-20h 00 et le samedi de 7h45-18h00

A réserver 45 mn avant départ souhaité.

3.4 CALL A BUS/ROLLIBUS

Tél. 4796-4797

Bus sur demande sur tout le territoire de la ville de Luxembourg. Il vous conduit à destination de votre choix indépendamment des arrêts, des horaires et des lignes de bus

Service disponible du lundi au samedi de 9h00-24h00 et du lundi au dimanche de 7h00-24h00 pour les personnes en fauteuil roulant

Appeler 45 mn avant le départ souhaité

6€ le trajet et 3€ par personne supplémentaire qui fait le même trajet ; 2€ par personne en chaise roulante ainsi que pour l'accompagnateur

avec la CityKart 4€ le trajet et 2€ par personne supplémentaire;

4. Services offerts par la Ville de Luxembourg et les organisations conventionnées

NUMERO UNIQUE Tél. 45 75 75

4.1 REPAS (chaud) SUR ROUE

Possibilité de commander aussi des repas diététiques

Service payant du lundi au samedi midi

D'autres villes offrent aussi ce service. Se renseigner auprès de l'administration communale de votre domicile.

4.2 TELEALARM

Service payant d'aide 7/7 et 24/24. Téléalarme classique (station fixe et bracelet ou collier) téléalarme mobile, déclencheurs d'alarme fixables au mur, haut-parleurs pour grandes maisons, détecteurs de fumée, de gaz, de chaleur ou de fuite d'eau, détecteurs de chute, capteurs pour lit, sol ou épilepsie...

Du lundi au vendredi de 8.00 à 12.00 et les après-midis sur rendez-vous.

Brochure Téléalarm et formulaire de demande de raccordement sur le site www.vdl.lu

4.3 Déblayage de la neige et verglas du trottoir par services de Service d'Hygiène de la Ville de Luxembourg (+65 ans)

50 € par saison

Tél. 4796-3640

Pour les pentes de garage et les entrées adressez-vous contre paiement à

Proactif asbl www.proactif.lu

Tél. 26.35.55.75

4.4. Sortie/rentrée des poubelles

Service Hygiène de la VDL

Tél 4796-3640

Taxe annuelle par poubelle

4.5. Récupération de mobilier, vêtements, électroménagers

En cas de déménagement ou enlèvement de meubles dont vous n'avez plus besoin, appeler

Nei Aarbecht www.neiaarbecht.lu

Tél. 33.27.55

ou bien les services de la Caritas ou de la Croix Rouge

5. Services d'écoute

5.1. SOS-SENIORS

Service d'information aux personnes âgées

Tél. 45.75.75

5.2. SENIOREN-TELEFON www.luxsenior.lu

Service d'écoute pour personne âgée, parent, ami, voisin.

Tél. 2478-6000

Du lundi au vendredi de 8h30-11h30

5.3. S.O.S. DETRESSE Hellef iwwer Telefon

Tél. 45.45.45

Ecoute tous les jours de 15h00-23h00

Vendredi et Samedi de 23h00-07.00

6. Service Vacances

Ce service propose pour une durée limitée (+/- 3 semaines) à une personne âgée ou dépendante un lit de vacances dans une maison de soins ou de retraite, afin de soulager les proches (par ex. en cas d'hospitalisation, de départ en vacances...)

- **SERVIOR**, www.servior.lu plateau du Rham **Tél. 46.70.13-1**
Ou
- **KONVIKTSGAARD**, Service Senior (pour personnes valides) **Tél. 4796-2757**
ou
- auprès d'un établissement proche de votre résidence

D. Edition d'un Vademecum pour guider au mieux les pensionnés

La parution est planifiée pour l'automne prochain.

Nous espérons que ce premier INFO vous soit utile et qu'il vous facilite la recherche des services d'aide de proximité.

En cas de besoin d'informations supplémentaires n'hésitez pas à contacter tout membre du Comité ou bénévole.

A toutes fins utiles sachez que dans nos prochaines éditions vous trouverez des informations sur :

- la Caisse de Maladie
- les maisons de repos
- les réseaux d'aide et de soins à domicile pour personnes dépendantes
- les services d'aide sociale des Institutions européennes,
- les assurances complémentaires

Rosella Testi